

ACTION LOGEMENT

Dernière mise à jour : 10-04-2013

Un anniversaire marqué d'une pierre noire pour le logement des salariés !

Conseil de Surveillance de l'Union des Entreprises et des Salariés pour le Logement (1% Logement)

Le jour de ses 60 ans, le réseau Action Logement a reçu un bien mauvais cadeau en validant, à la demande du gouvernement, dans la suite de la lettre d'engagement, les conditions financières d'un emprunt de 3 milliards d'euros et le cadrage financier des ressources et collecte du 1% logement qui en découle.

Lors de la réunion du Conseil de Surveillance, la CGT a refusé de s'engager dans une opération qui met en péril la pérennité d'Action Logement et les services rendus aux salariés. Elle a été rejoint, fait nouveau, dans son analyse et vote par la CGC.

Le remboursement de l'emprunt, le maintien et la poursuite des prélèvements de l'Etat jusqu'en 2018 à des niveaux excessifs vont amener à une trésorerie négative de plus de 1,2 milliards d'euros sur la période 2014/2020, siphonnant sans réelle contrepartie les moyens d'intervention du 1% Logement.

1 million de salariés bénéficiant des produits d'Action Logement en 2009, 660 000 en 2011 et une capacité encore réduire de 35% ces trois prochaines années : voilà la réalité de cet accord !

Cette analyse est confirmée par un rapport de la cour des comptes qui met en garde contre la débudgétisation de l'Etat sur la question du logement et notamment pour la construction HLM

La question est posée : Faut-il accompagner cette politique désastreuse ou bien mobiliser les salariés pour défendre le 1% Logement ?

La CGT s'oppose à la mise à mort du 1% logement et à la baisse continue des services en réponse aux besoins des salariés. La CGT demeure disponible pour construire les convergences syndicales et sociales qui s'imposent.

Il y a ainsi urgence à changer la politique gouvernementale pour garantir le droit de toutes et tous au logement. Il y a aussi urgence à la mise en oeuvre de l'accord interprofessionnel pour le logement des salariés signés par tous les acteurs sociaux en 2012 visant à étendre le droit au logement aux salariés qui en sont aujourd'hui exclus, aux jeunes ainsi que de développer par la production de 100 000 logements par an à partir des besoins recensés dans les territoires, l'emploi et les filières de formation et de production.

Montreuil, le 8 avril 2013